

La nouvelle option EPS

Elle prolonge l'EPS obligatoire

Elle développe une culture corporelle .

Elle permet l'approfondissement et la découverte de nouvelles Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

Elle engage l'élève dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique encrés dans 12 problématiques de société comme:

Sport et mondialisation

Sport et santé

Sport égalité homme-femme

Sport et leurs métiers

Sport et développement durable

Sport et spectacle

Etc.....

Elle vise à accroître l'autonomie de l'élève, à enrichir sa compréhension et son vécu des APSA .

L'objectif est de progresser dans des activités variées (athlétisme, natation, escalade, course d'orientation, sports de raquette, sports collectifs, musculation) sur 3 ans, et de participer à au moins un stage de pleine nature .

Profil des élèves

Les élèves intéressés doivent être motivés et curieux. Ils ne sont pas forcément spécialistes d'une activité, mais doivent aimer le sport en général.

Ils pourront suivant leurs compétences être actifs dans la vie de l'association sportive du lycée, soit en tant que compétiteurs, arbitres, coachs, organisateurs

Bien qu'il s'agisse d'un enseignement optionnel, les élèves doivent être capables scolairement d'assumer dans leur emploi du temps 3h de plus : ils ne doivent pas être en difficulté scolaire.

En s'inscrivant à l'option EPS, l'élève s'engage à : participer aux enseignements dispensés (3h par semaine ou 2h par semaine et stage plein-air) avec un comportement exemplaire (assiduité, respect du professeur et des camarades, écoute sérieuse et attentive, tenue de sport, dynamisme...)



LYCÉE

GERM

LION

